

Madame la Présidente,
Monsieur le Syndique,
Madame et messieurs les municipaux,
Chers collègues,

Le 10 novembre dernier, j'ai assisté avec intérêt à la présentation organisée par la Municipalité, concernant l'assainissement énergétique des bâtiments.

À cette occasion, il a été fait mention d'un Fonds d'encouragement à l'efficacité énergétique qui doit servir, en particulier, à payer la moitié d'un audit énergétique, tel que ceux proposés aux propriétaires privés, par l'association Ecobuilding.

Pour rappel, le projet de création de ce fonds a fait l'objet de la communication N° 13-2015, présentée au Conseil communal dans sa séance du 24 juin 2015.

Dès lors, je souhaite poser à la Municipalité les questions suivantes :

- Ce fonds est-il d'ores et déjà constitué et disponible ?
- Comment est-il prévu de l'alimenter ?
- Quelle est la limite disponible prévue pour soutenir les initiatives privées en matière énergétique.

D'avance, je remercie la Municipalité de ses réponses.

Lena Lio

24.09.2019